

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 11 avril 2025, une nouvelle convocation du Comité Syndical a été adressée en vertu de l'article L.2121-17 du CGCT.

Le Comité Syndical ainsi réuni le 15 avril 2025 peut valablement délibérer sans condition de quorum.

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 avril à 14 heures, en application de l'article L.5211-2 du code général de collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Comité syndical du PETR Centre Ouest Aveyron au 4 route de Moyrazès à Rodez.

Date d'envoi de la convocation	11/04/2025
Nombre de délégués syndicaux	45
Nombre de délégués présents	3

Président de la séance : Jean-Eudes LE MEIGNEN

Présents (3) :

CLEMENT Karine, COUFFIGNAL Sylvain, LE MEIGNEN Jean-Eudes

Excusés ou absents (41) :

ALIBERT Jean-Louis, BORIES André, BOUYSSIE Jean-Michel, CALVET Jean-Marc, CARRIERE François, CAUSSE Michel, CAYLA Florence, CAYRON Francis, CENSI Martine, CESAR Alexis, COUDERC Vivian, DELPECH Michel, DOUZIECH Jacques, FABRE Jean-Marc, FONTAINE Hubert, GARRIC Benoit, GOMBERT Dominique, JOSEPH EDMOND Michèle, KEROSLIAN Jean-Philippe, LACOMBE Jean-Marie, LOPEZ Sylvie, MANDROU TAOUBI Françoise, MARTY Guy, MARTY François, MASBOU Jean-Pierre, MOLIERES Jacques, MONTOYA Jacques, NESPOULOUS Régine, ORCIBAL Jean-Sébastien, PAGES TOUZE Laurence, POUZOULET LIGUE Didier, RAUNA Alain, REMISE Jean-Paul, REYNES Jean-Michel, RIGAL Dominique, ROUQUETTE Dominique, SADOUL Jean-Philippe, TAUSSAT Régine, TAUZIN Marie-Noëlle, TEYSSÉDRE Christian, WENZÉK Laurence.

Délégués absents ayant donné procuration (1) :

M. BARBEZANGE Jacques a donné procuration à Mme CLEMENT Karine

Secrétaire de séance : Karine CLEMENT

Dans le cadre du partenariat engagé avec l'association Adefpat, le PETR Centre Ouest Aveyron peut mobiliser des moyens pour accompagner les porteurs de projets de son territoire. Pour mettre en œuvre le dispositif de Formation-Développement, il convient de valider la pertinence de ces projets.

Le PETR Centre Ouest Aveyron, conformément à ses engagements en tant qu'organisme de développement assure l'accompagnement des bénéficiaires par la constitution d'un Groupe Projet qui remplit, dans ce cadre, une mission d'intérêt général.

Le projet de l'ancien hospice à Salles la Source :

La commune de Salles la Source possède un grand bâtiment, l'ancien Hospice datant des années 1930. Bien qu'actuellement presque vide, il offre un potentiel intéressant à exploiter, situé en bordure de la route départementale 901 qui traverse le village. La mairie a souhaité travailler sur l'identité de Salles la Source

et faire de ce lieu un pôle central rassembleur et fédérateur pour la commune, qui est composée de plusieurs villages dispersés.

Ce projet vise à redonner vie à cet édifice en le transformant en un lieu multifonctionnel au service des habitants et du territoire.

- 1- **Ce projet s'intègre aux axes de travail retenus dans le cadre du PETR Centre Ouest Aveyron**, et notamment au travers de sa mission « développement et redynamisation des bourgs centres » qui vise à accompagner la revitalisation des villages. Le projet de territoire du PETR met en avant la nécessaire valorisation des activités et commerces des bourgs dans une optique de lien social, et de vivre ensemble. Soutenir les fonctions de centralité et d'offres de services dans les bourgs se révèle un élément majeur de la politique du PETR et du SCoT Centre Ouest Aveyron ; il correspond également à des orientations stratégiques retenues dans le cadre des programmes LEADER et du Contrat Régional.

- 2- **Le groupe projet de cette action remplit une mission d'intérêt général** pour le PETR Centre Ouest Aveyron :
 - Les membres du groupe projet sont chargés d'élaborer des propositions afin d'aider la Commune à exercer ses compétences en partant des besoins des bénéficiaires ultimes du service d'intérêt général,
 - La seule compensation financière apportée aux membres du groupe projet est l'action de formation-développement mise en œuvre par l'Adefpat pour développer une compétence collective au sein du groupe projet,
 - L'action de formation-développement est dimensionnée aux besoins de la mission suite à un travail réalisé conjointement entre l'Adefpat, la Commune de Salles la Source et le PETR.

Du fait de cette mission d'intérêt général, cette aide par la formation n'est pas considérée comme une aide d'Etat pour chacun des acteurs économiques participant au groupe projet.

⇒ **Après avoir entendu le projet et délibéré, le Comité syndical du PETR Centre Ouest Aveyron, , à l'unanimité :**

- **Atteste du caractère structurant du projet de l'ancien hospice de Salles la Source,**
- **Autorise le Président à solliciter un accompagnement par la formation auprès de l'ADEFPAT,**
- **Valide la mise en place d'un groupe projet chargé d'élaborer des propositions.**

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,

et ont signé les membres présents.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

Le... **17 AVR. 2025**

Publié ou notifié le : **17 AVR. 2025**

Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Eudes LE MEIGNEN

La secrétaire de séance,
KARINE CLEMENT



Délais et voies de recours : Conformément à l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le Tribunal administratif peut être saisi par courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Adefpat : Attestation de projet structurant

.....
Date de décision: 15/04/2025

Date de réception de l'accusé 17/04/2025
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 250415_13DL

Identifiant unique de l'acte : 012-200050565-20250415-250415_13DL-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .4

Domaines de competences par themes

Amenagement du territoire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 250415-13 DL Adefpat_Attestation projet structurant.pdf (99_DE-012-200050565-20250415-250415_13DL-DE-1-1_1.pdf)